



La coentreprise de Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance annonce un accord pour l'acquisition des activités ALD au Portugal et LeasePlan au Luxembourg

- **Newco, résultant de la consolidation de Leasys et de Free2move Lease et détenue à parts égales par Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance, continue de renforcer sa position de leader en matière de leasing en Europe**
- **Cet accord représente une avancée stratégique des activités des Services financiers de Stellantis pour contribuer au plan stratégique « Dare Forward 2030 »**

AMSTERDAM, le 22 mars 2023 - Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance annoncent aujourd'hui qu'ils ont signé une convention ferme pour l'acquisition des activités d'ALD et de LeasePlan au Portugal et au Luxembourg, respectivement, à la suite de l'acquisition de 100% du LeasePlan par ALD annoncée en janvier 2022. Cette annonce constitue une accélération des ambitions des deux sociétés en matière de mobilité et de location longue durée de véhicules.

Cette annonce fait suite aux accords de partenariat entre Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance annoncés en décembre 2021 concernant la création d'une Newco commune, dont l'ambition est de devenir un leader européen de la location longue durée, et la prise en charge par Crédit Agricole Consumer Finance de 100 % du capital de FCA Bank.

« L'acquisition des entités au Portugal et au Luxembourg est une excellente occasion de renforcer dès le départ la Newco et constitue un levier supplémentaire pour augmenter sa flotte à un million de véhicules d'ici 2026 dans le cadre de notre stratégie agressive [Dare Forward 2030](#), » a déclaré Philippe de Rovira, Stellantis Chief Affiliates Officer. «

Ensemble, Leasys et Free2move Lease représentent actuellement un parc de 828 000 véhicules. »

Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance annoncent également la signature d'un accord relatif à la vente des activités d'ALD en Irlande, en Norvège et au Portugal, ainsi que les activités de LeasePlan en République tchèque, en Finlande et au Luxembourg. Ces cessions seraient effectuées conformément aux engagements pris par ALD auprès de la Commission européenne dans le cadre de l'acquisition de LeasePlan proposée par ALD.

L'acquisition serait effectuée par FCA Bank, suivi d'un découpage ultérieur du périmètre acquis entre :

- D'une part, la NewCo issue de la mise en commun des activités de Leasys et de Free2move Lease et détenue à parité par Crédit Agricole Consumer Finance et Stellantis, qui accueillerait les activités d'ALD au Portugal et de LeasePlan au Luxembourg pour un total d'environ 30 000 véhicules ; et
- D'autre part, l'ensemble formé par la reprise par Crédit Agricole Consumer Finance de 100% du capital de FCA Bank et de Drivalia, qui accueillerait les activités d'ALD en Irlande et en Norvège et de LeasePlan en République Tchèque et en Finlande

Les deux entités agiront effectivement dans une approche cohérente et intégrée, en particulier en ce qui concerne les clients internationaux, pour lesquels une coopération renforcée entre les deux entités est prévue.

Cette transaction consoliderait le partenariat entre Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance et accélérerait le développement des deux sociétés dans les pays européens stratégiques, conformément aux ambitions des deux sociétés à être classées parmi les leaders européens en matière de financement automobile.

L'achèvement de la transaction, attendu au cours de l'année 2023 bien après la clôture de la création de la Newco, est soumis aux conditions habituelles qui ont prévalu dans ce domaine, à savoir l'achèvement de l'acquisition du LeasePlan par ALD et l'approbation des autorités compétentes.

#

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services

de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande Tech Company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com.



@Stellantis



Stellantis



Stellantis



Stellantis



Pour plus d'informations, merci de contacter :

Fernão SILVEIRA +31 6 43 25 43 41 – fernao.silveira@stellantis.com

communications@stellantis.com

www.stellantis.com

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l'entreprise sur le formulaire 20-F pour l'année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s'y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d'autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant

Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.